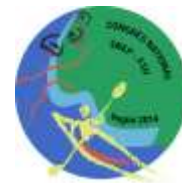


Donnons du corps aux études*



L'éducation physique et sportive, discipline d'enseignement, est fondamentale pour viser le développement complet des jeunes d'aujourd'hui. Elle est fondée sur l'étude de la culture physique sportive et artistique, ce qui suppose l'apprentissage d'une motricité « extra-ordinaire » (dans ce sens qu'elle rompt avec une motricité usuelle, utilitaire), de techniques corporelles, d'une maîtrise et d'une connaissance de soi et de l'environnement physique et humain. Cette activité implique effort physique, engagement, transformation de soi qui génère le plaisir de pratiquer, seul-e et avec les autres.

C'est donc, avec son prolongement, le sport scolaire, un élément incontournable de la culture commune. Ses enseignant-e-s visent ainsi le développement d'une voie de réussite scolaire et humaine à travers l'appropriation critique des APSA, des contenus qu'elles fondent et des méthodes qu'elles nécessitent. C'est aussi la participation à la construction d'un sport humaniste et émancipateur qui est en jeu, et la formation de citoyen-ne-s que des transformations sociales et démocratiques appellent. Ce projet entend contribuer de façon originale et singulière à la refondation de l'École.

Refonder l'EPS

L'EPS a une place originale au sein des établissements conçus comme des lieux d'enseignement, de vie et de culture. La pratique et les apprentissages dans les APSA, fondent le développement et la socialisation des jeunes. Par leur nature, leurs contenus, leurs pédagogies originales, le rapport au temps et à l'espace qui leurs sont propres, l'EPS et le sport scolaire enrichissent le temps scolaire, contribuent à sa diversité, ses alternances, son attractivité. Deux séquences longues (de 2h) par semaine, à chaque stade de la scolarité, est un minimum qu'il faudrait respecter pour l'amélioration des apprentissages.

Des APSA pour apprendre

À l'école, c'est toujours au travers des apprentissages moteurs concrets, dans une ou plusieurs APSA, que l'EPS offre à tous-toutes l'occasion de se développer et se transformer, en visant la réalisation d'une prestation physique significative, d'une performance. La confrontation à soi-même, aux autres et à l'environnement, sous diverses formes, est un moteur spécifique et original de ses propres transformations, créatrices d'émotions. Refonder la discipline, c'est retravailler ses contenus qui, aujourd'hui, sont malmenés par les orientations officielles.

Notre champ de référence est constitué de différents genres de cultures physiques, dont le large éventail appelle une mise en ordre afin que l'activité professionnelle puisse se développer dans des références communes et collectivement admises : les spécialités sportives institutionnalisées ou non ainsi que les jeux traditionnels ; les pratiques artistiques corporelles : danses, mime et arts du cirque ; mais aussi les pratiques ne recouvrant pas les 2 champs précédents, comme la musculation, le step, voire même le yoga, la relaxation...

En sont exclues les pratiques corporelles usuelles, familières, et celles du travail.

Cependant, l'École n'importe pas toutes les pratiques sociales ou toutes les œuvres culturelles. Les choix sont guidés par l'âge, les exigences et valeur scolaire, les avancées didactiques... Ils doivent être régulièrement interrogés afin de mieux qualifier ce patrimoine en constante évolution pour définir ce que l'École peut et doit retenir : nous demandons la mise en place d'un Observatoire national, composé de chercheur-se-s, inspecteur-trices, enseignant-e-s, représentant-e-s syndicaux-ales... pour faire ce travail et éviter tout regard superficiel ou partisan.

Des APSA pour progresser

Pour sortir de l'impasse actuelle de la programmation imposée par l'institution et rejetée majoritairement par la profession, nous proposons d'identifier et retenir entre 8 et 10 groupes d'APSA qui représentent un consensus fonctionnel provisoire et révisable.

Ces groupes d'APSA n'ont pas pour vocation de découper le temps scolaire de façon mécanique. Ils constituent simplement la concrétisation, pour l'école, d'une EPS diversifiée, à partir des grands genres culturels cités plus haut. En opérant des regroupements sur la base de certaines proximités dans la pratique (les sports collectifs, les activités athlétiques, les sports de raquette, etc.), on redonne du sens culturel aux pratiques scolaires, on permet de véritables choix d'équipes.

La programmation de ces pratiques, elle, doit s'appuyer sur certaines contraintes comme, par exemple, l'incitation au développement de la natation, des arts corporels, des activités de pleine nature. L'âge des élèves est aussi une contrainte déterminante qu'il faudrait mieux travailler. La programmation des APSA doit redevenir une activité de réflexion professionnelle majeure, pour mettre en place un projet éducatif cohérent et partagé.

Comme toutes les disciplines, l'EPS participe à la formation du/de la citoyen-ne, un-e citoyen-ne cultivé-e, lucide et critique disent nos programmes. Mais parmi les apports éducatifs, certains relèvent plus particulièrement de l'originalité de notre discipline.

Des APSA pour réussir

- En premier lieu nous voulons afficher le défi que constitue, concrètement, la réussite de tous et toutes. Ce n'est pas la voie de la facilité. L'hétérogénéité du développement physique des adolescent-e-s, de leur potentiel, de leur investissement dans les situations d'apprentissage, implique de la part de chaque enseignant-e une attention particulière à l'égard de chaque élève. S'investir, progresser, apprendre, dans un environnement convivial, et avec le plaisir de pratiquer dans un cadre collectif, sont autant d'exigences pour une EPS de la réussite. Mais si nous visons la réussite dans les enseignements de l'EPS, nous portons aussi l'idée que la culture physique sportive et artistique doit aussi contribuer à la réussite à l'école et la réussite de l'école : les voies originales d'approfondissement que constituent les options (au sens large),

l'AS, les sections sportives scolaires, les sections bi-qualifiantes, repensées et développées, doivent permettre, aussi, la réussite dans des parcours scolaires spécifiques. A cet égard, l'option facultative en lycée, l'enseignement d'exploration en seconde et de « complément » en première et terminale, réconcilient de nombreux-ses élèves avec l'école et leur offre une voie de réussite. Il faut les développer et non les réduire comme c'est le cas actuellement, proposer leur extension dans les lycées professionnels. Plus généralement, chaque établissement devrait proposer, sous une forme ou une autre, une voie d'approfondissement optionnelle.

- Faire de la mixité et du principe d'égalité des richesses et des atouts éducatifs dans toutes les APSA; afficher le refus de stéréotypes sexistes largement développés dans les pratiques sportives; porter une réelle volonté d'émancipation des filles et des garçons en EPS et à l'AS. C'est une action à mener tout au long de la scolarité, mais qui doit se construire dès les premières années de celle-ci. Il n'y a pas de nature féminine ou masculine en termes de pratiques sportives, il y a des constructions sociales structurant l'individu et la longue histoire de la domination masculine dans tous les secteurs de la vie sociale. L'égalité est un combat et il faut refuser l'idée que les filles, par nature, n'aiment pas et ne sont pas faites pour les activités compétitives ou de performance, et les garçons obligatoirement défiants par rapport aux activités artistiques. Apprendre ensemble est une valeur et une richesse de l'EPS, qu'il faut développer. La mixité, au sens large, c'est aussi la participation pleine et entière des jeunes en situations de handicap, qui doit être encouragée et les passerelles développées avec les établissements spécialisés. Mais c'est encore le refus de toute exclusion, qu'elle soit ethnique, culturelle, sociale, ou d'orientation sexuelle.

- Conduire des processus d'enseignement-qui remettent en leur cœur-le plaisir et la joie (de pratiquer, d'apprendre, de se développer...) est une nécessité. Ces notions sont un moteur essentiel de la motivation pour apprendre et permettent d'inscrire les progrès dans la durée.

- Permettre à chacun et chacune, au travers des pouvoirs d'agir développés en EPS, d'accéder à un état de santé conçue comme un moyen d'être et d'agir dans le monde. Elle permet ainsi de participer aux grands enjeux du moment comme, par exemple, la lutte contre les effets de la sédentarité. La qualité et la quantité de pratique sont un facteur essentiel. L'EPS doit apporter sa contribution à une éducation pluridisciplinaire à la santé comme phénomène global et culturel.

Pour répondre à ces objectifs, la question des équipements sportifs est fondamentale pour répondre à la mission de service public et assurer l'égalité sur l'ensemble du territoire. La richesse des programmations d'APSA, des situations pédagogiques, nécessite que chaque équipe dispose d'installations sportives fonctionnelles et variées. Par ailleurs, la possibilité de prise en compte optimale de chaque individu dans le collectif classe ne résiste pas aux classes surchargées qui se sont insidieusement généralisées. Pour certaines APSA (natation, APPN...), il faut généraliser la possibilité de dédoublements. Enfin, des remplacements efficaces doivent assurer, en cas de besoin, la continuité pédagogique.

Dynamiser le sport scolaire

Le sport scolaire doit conforter sa place dans la vie des collèges et lycées. C'est une amélioration de la qualité de l'offre qui doit être mise en perspective.

Le sport scolaire pourra d'autant mieux contribuer à la transformation de l'École que ses moyens et structures seront sécurisés et stabilisés avec la confirmation de la vocation des AS et de l'UNSS à incarner un véritable service public du sport scolaire, sous la forme principale de rencontres sportives et artistiques entre équipes d'établissement, du niveau des districts jusqu'au national.

Il convient de conforter les points forts et de dynamiser les points sensibles des AS comme de l'UNSS. Les AS doivent être au cœur de la vie des établissements, et leur projet doit s'inscrire à la fois dans le prolongement de l'EPS obligatoire pour les élèves volontaires et simultanément dans la vie sportive locale et du district UNSS. Les AS présidées par le chef d'établissement doivent enrichir leur offre de pratique sportive et développer la place et l'initiative des élèves dans leur fonctionnement. L'AS doit être plus encore qu'aujourd'hui, un lieu démocratique où l'on vit concrètement l'engagement associatif.

L'UNSS, recentrée sur sa mission première d'organisatrice des rencontres entre les AS, doit se donner les moyens d'un fonctionnement transparent, en s'appuyant sur les compétences et l'expérience des animateurs-trices d'AS, des coordonnateurs-trices de district et de ses propres cadres. Elle doit mettre en évidence sa capacité d'innovation sur le champ des contenus, des formes de pratique et de compétitions.

Nos urgences

Il devient urgent dès lors de repenser, comme l'a souhaité le ministre avec la mise en place du CSP, le cadre et la méthode d'écriture des programmes. Nous proposons une véritable refonte de ce qui aujourd'hui ne fonctionne pas, à commencer par :

- les compétences propres qui prétendent organiser l'EPS et classer les APSA,
- la définition des compétences attendues qui n'ont pas fait l'objet d'un travail didactique approfondi,
- la définition des niveaux qui ne correspondent pas aux réalités scolaires,
- le système de certification (BAC, CAP/BEP, DNB) qui doit être repensé à partir d'un bilan rigoureux.

* *Ce texte est une version condensée en débat du manifeste*

Résultats du vote :

172 votants

Pour : 168 (97,67%)

Contre : 0

Abstentions : 3 (1,74%)

Refus de Vote : 1 (0,58%)